

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Dressé le mercredi 20 septembre 2023



SELARL ANGLEDROIT VAL DE BRIEY - LONGWY

Gérard RODIER- Mélissa RENARD
Commissaires de Justice associés

Office de VAL DE BRIEY
14a, av. Albert de BRIEY
54150 VAL DE BRIEY
Tel : 03 82 46 01 91
briey@angledroit.net

Office de LONGWY
1, rue Anatole France
54400 LONGWY
Tel : 06.25.62.76.21

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

**MERCREDI VINGT SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT TROIS
à 13 heures 45**

Par Maître Gérard RODIER, Commissaire de Justice associé membre de la société « ANGLEDROIT VAL DE BRIEY-LONGWY », société d'exercice libéral, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à 54150 VAL DE BRIEY, ayant son siège 14a, avenue Albert de Briey et titulaire d'un office à LONGWY, 01 rue Anatole France.

A LA REQUETE DE :

quatre adult siège.

Ayant pour avocat Maître Martine MESPÉLAERE, avocat associé au sein de la SCP 2MZA, SCP d'avocats au Barreau de Lille, ayant son siège à ROUBAIX 59100, 37 avenue Jean Lebas, Maître Vincent VAUTRIN, Avocat associé au sein de la SELARL LEGICONSEIL AVOCATS, Société d'avocats au barreau de la Meuse demeurant 66, avenue Miriel.

AGISSANT EN VERTU :

D'un acte notarié reçu par Marc BLETOUX, notaire à Nancy, en date des 7 et 9 septembre 2004.

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 08/09/2023 par acte du ministère de Me Mélissa RENARD.

Dés articles R.322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif du bien immobilier ci-après désigné :

Une maison à usage d'habitation à :

EINVILLE AU JARD (54)

4, rue de la Garenne

Figurant au cadastre section AD n°139 pour une contenance de 6 a 71 ca.

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyenneté, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

APPARTENANT A :

Demeurant ensemble 04, rue de la Garenne 54370 EINVILLE AU JARD.

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

4, rue de la garenne

54370 EINVILLE-AU-JARD

EN PRESENCE DE :

- ainsi déclaré, Propriétaire

, ainsi déclaré, Propriétaire

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Le présent procès-verbal de description des lieux est enregistré au format numérique.pdf ainsi que les autres éléments associés à celui-ci sont accessibles en libre téléchargement durant six mois à compter de la date portée en tête de cet acte via le compte personnel qui vous a été créé sur notre site internet – www.angledroit.pics – dédié au stockage de données sécurisées en matière de constat par Ministère d’Huissier de Justice attaché à un Office membre du groupement ANGLEDROIT. Vos coordonnées d’accès à votre compte sont strictement personnelles et ne doivent en aucun cas être communiquées à des tiers.

Les tiers qui doivent disposer de ce procès-verbal de constat ainsi que des éléments associés pourront accéder une page web sécurisée via un lien hypertexte et un mot de passe générés automatiquement à saisir sur tout navigateur web actualisé incluant la version HTML5/CSS3, WebGL ou Adobe Flash Player d’au moins V9.

Le requérant au présent procès-verbal de constat ou son représentant supporte l’entière responsabilité de la communication du lien hypertexte et mot de passe reproduits ci-après :

Lien de partage

<https://www.angledroit.pics/fr/constats/ixoGcA1JeR/partage>

Mot de passe du partage

jiaGiz7KU2vXdHkb

Dans le cadre de ce procès-verbal de constat, des prises de vues panoramiques à 360° ont été réalisées sur place au moyen d’une caméra de marque RICOH THETA Z1 lesquelles ont été assemblées en notre Office grâce à un logiciel dédié.

Pour visualiser ces panoramas immersifs, il conviendra de se connecter à votre compte personnel sur le site web www.angledroit.pics ou de saisir sur un navigateur internet le lien hypertexte et mot de passe ci-dessus après autorisation du requérant.

À l’ouverture de l’onglet intitulé « 360° », vous pourrez consulter la partie visuelle du constat immersif. Les marqueurs directionnels matérialisés par un pictogramme à chevron rouge sur fond blanc cerclé par un halo à pulsation rouge, facilitera le suivi du parcours emprunté au moment de mes constatations. D’éventuelles insertions de texte(s) et/ou photographie(s), vidéo(s), seront quant à elles représentées par des pictogrammes distinctifs.

LOCALISATION DU BIEN



La maison à décrire se situe sur le territoire de la commune Einville-au-Jard est située en Lorraine, dans le département de Meurthe-et-Moselle (54) à proximité de Lunéville.

Le nombre d'habitants était de 1098 en 2020.

PHOTOS DE LA RUE

La maison à décrire se trouve au fond d'une impasse.

L'accès se fait par un portail métallique, double battant en mauvaise état.





CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

La maison est actuellement occupée par les propriétaires, 1

Observations générales sur le bien :

De nombreuses pièces ne sont pas terminées.

Le carrelage de la cuisine et du séjour a mal été posé. Il se fissure et se décolle à de nombreux endroits.

Le jardin est en friche, Monsieur me déclare pour que des raisons de santé il ne peut
entretenir sa maison.

EXTERIEUR

Avant :

L'accès à la maison se fait par un portail métallique.

Une allée en béton mène jusqu'au garage.

Le jardin est totalement en friche. Il n'est nullement entretenu.











Arrière

L'accès à l'arrière de la maison se fait depuis le sous-sol par une porte en PVC.

L'arrière de la maison donne sur la rue des magasins.





INTERIEUR

GARAGE

L'accès s'effectue par une porte de garage métallique basculante en état d'usage normal.

Le sol est recouvert de dalles en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de pierre apparente en état d'usage normal.

Le plafond est recouvert de hourdis de briques en état d'usage normal, avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre, ouverture basculante, simple vitrage. La fenêtre est occultée.







SOUS-SOL

L'accès se fait par une baie libre, au fond du sous-sol, il y a une porte qui donne accès sur le jardin.

Le sol est recouvert de dalles en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de pierre apparente en état d'usage normal.

Le plafond est recouvert de hourdis de briques en état d'usage normal, avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, ouverture basculante, châssis bois, simple vitrage.







CHAMBRE N°1

L'accès s'effectue par une porte isoplane. La porte est déposée.

Le sol est recouvert de moquette en mauvais état.

Les plinthes sont en bois peintes en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage normal.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage normal, avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, ouverture basculante, châssis bois, simple vitrage.







ENTRÉE

L'accès s'effectue par une porte d'entrée en mauvais état, extérieur à l'état brut, intérieur verni.

Le bâti est en bois.

Le sol est recouvert de carrelage en mauvais état.

Les murs sont recouverts de lambris en bois en état d'usage normal et de plaque de plâtre.

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre brutes en état d'usage normal, avec un point lumineux.







ESCALIERS

L'accès à l'étage se fait par un escalier en bois, avec marches et contremarches et une rambarde en bois, en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un parement de pierre pour une partie et d'un lambris peint.





SALON

L'accès s'effectue par une baie libre.

Le sol est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de lambris en bois en état d'usage normal.

Le plafond est recouvert de papier-peint en mauvais état, avec poutre apparente. Présence de traces d'infiltration d'eau, le papier peint est endommagé.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une porte-fenêtre en état d'usage, ouverture battant simple, châssis bois, simple vitrage.









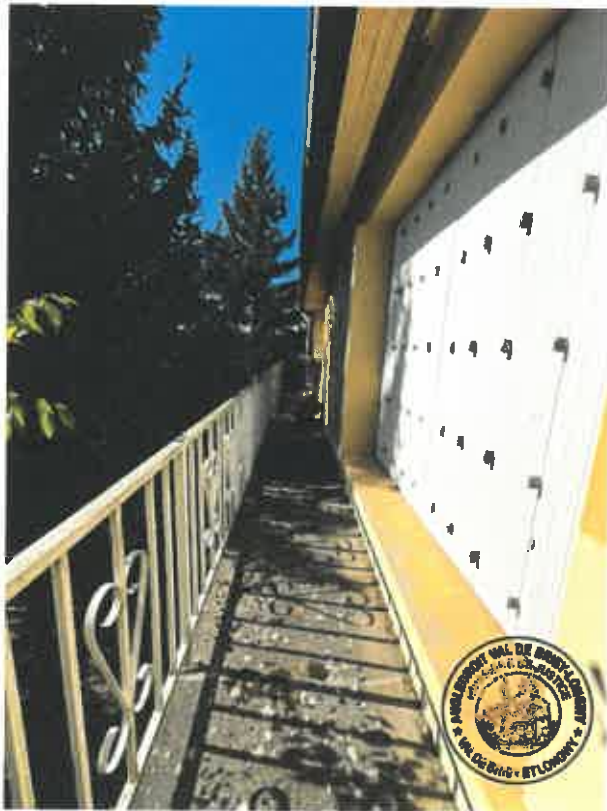


BALCON

L'accès s'effectue par une porte fenêtre, simple vitrage.

Le sol est recouvert de dalles en état d'usage normal avec un garde-corps métallique.





COIN CUISINE

L'accès s'effectue par une baie libre.

Le sol est recouvert de carrelage en mauvais état.

Les murs sont recouverts de papier peint en mauvais état.

Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état, avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres en état d'usage normal, ouverture battant double, châssis bois, simple vitrage, volet en pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique

- une cuisine aménagée et équipée en état d'usage avec un plan de travail et crédence carrelé, un évier avec un grand et un bac en gré, un robinet mitigeur, hotte et plaque de cuisson.















DÉGAGEMENT

Le sol est recouvert de carrelage en mauvais état.

Les murs sont recouverts de papier peint en mauvais état.

Le plafond est recouvert de papier-peint en état d'usage normal avec un point lumineux.





CHAMBRE n°2

L'accès s'effectue par une porte isoplane en état d'usage normal.

Le sol est recouvert de moquette en mauvais état.

Les murs sont recouverts de papier peint en mauvais état.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage normal avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, ouverture battant double, châssis bois, simple vitrage, volet à simple battant en pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique, en état d'usage normal.









CHAMBRE N°3

L'accès s'effectue par une porte isoplane en état d'usage normal.

Le sol est recouvert d'une chape brute en mauvais état.

Les murs sont recouverts de plaque de plâtre en mauvais état.

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre brutes en mauvais état, avec un point lumineux. Présence de traces d'infiltration, la peinture est en mauvais état. Monsieur SALEUR mets déclare que la fuite a été réparée.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, ouverture battant double, châssis bois, simple vitrage.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique en état d'usage normal.











CHAMBRE N°4

L'accès s'effectue par une porte isoplane en état d'usage normal.

Le sol est recouvert de moquette en mauvais état.

Les plinthes sont en bois brut en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de papier peint en mauvais état.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage normal, avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre, ouverture battant double, châssis bois, simple vitrage.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique en état d'usage normal







WC

Le sol est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de lambris en PVC en état d'usage normal.

Le plafond est recouvert de lambris en PVC en état d'usage normal, avec un point lumineux.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

-une cuvette WC en état d'usage normal.









SALLE DE BAINS

L'accès s'effectue par une porte isoplane en état d'usage normal.

Le sol est recouvert de carrelage en état d'usage normal.

Les plinthes sont en carrelage en état d'usage normal.

Les murs sont recouverts de plaque de plâtre en mauvais état.

Le plafond est recouvert de plaques de plâtre brutes en mauvais état, avec un point lumineux.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage normal, ouverture battant simple, châssis bois, simple vitrage.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un convecteur électrique en état d'usage normal
- une baignoire en matériau de synthèse vétuste (une douchette, une crédence en faïence).
- un lavabo avec deux vasques vétuste (une crédence en faïence, deux robinets).













REMARQUES GÉNÉRALES

Les consorts _____ propose nt de faire un versements de 14 000 euros et le solde en versant 700 euros par mois.

SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES

Monsieur Marie-claude SALEUR

Monsieur Gilbert SALEUR

Telles sont mes constatations.

Ayant par-là terminé mes constatations, j'ai quitté les lieux de mes constatations et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat.

L'ORIGINAL sera remis au rang des minutes de l'étude du Commissaire de Justice soussigné et une PREMIERE EXPEDITION sera remise avec une expédition certifiée conforme à la partie requérante pour lui servir et valoir ce que de droit.

A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal contains the text 'ANGLETERRE VAL DE BRIEY COMITE' at the top, 'HUISSIERS DE JUSTICE' in the center, and 'DE BRIEY ET LONGNY' at the bottom. There is a small star on the left side of the seal.

Gérard RODIER
Commissaire de Justice

